

Séance publique du 21 juin 2005

Délibération n° 2005-2759

commission principale : finances et institutions

objet : **Désignation de représentants de la Communauté urbaine au sein des conseils d'administration des lycées et collèges**

service : Délégation générale aux ressources - Service des assemblées

Le Conseil,

Vu le rapport du 31 mai 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Les décrets n° 85-924 du 30 août 1985 et n° 86-164 du 31 janvier 1986 disposent que la Communauté urbaine est représentée par un élu titulaire et un élu suppléant dans les conseils d'administration des lycées et collèges situés sur son territoire.

Par délibération n° 2001-0236 en date du 10 septembre 2001, monsieur Jean-Claude Desseigne a été désigné en tant que titulaire au conseil d'administration du lycée Blaise Pascal à Charbonnières les Bains. Celui-ci ayant présenté sa démission de cette fonction le 10 mai 2005, il convient de le remplacer ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances et institutions ;

Vu le résultat du scrutin ;

DELIBERE

Désigne monsieur Alain Imbert en tant que titulaire au conseil d'administration du lycée Blaise Pascal à Charbonnières les Bains.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,